

ET SI VOUS SEMIEZ UNE GRAINE DE GRATUITÉ... ?

Pour que les *espaces de gratuité conviviaux* se multiplient, il faut les affranchir du contrôle institutionnel qui les stérilise, les immobilise et les appauvrit. Le contenant, tout comme les actions qui le créent, le copient ou le transforment, doivent demeurer libres, libérateurs et reproductibles à volonté. Pour cela, reprends le contrôle du processus : crée directement un espace de gratuité dans la rue, chez toi, ou ailleurs ; et utilise-le. N'attends pas que l'État tentaculaire paralyse ton initiative et se substitue à tes désirs... Sème et laisse germer des graines de gratuité. Par la *culture libre*, aide un avenir meilleur à s'enraciner.



Conditions de circulation

Tu peux prendre gratuitement une **graine de gratuité** – le contenu dans son enveloppe plastique (le tégument !) – sous la *condition de circulation* suivante : quand tu auras utilisé le contenu (une seule fois), tu devras le refaire circuler dans un espace de gratuité que tu auras créé¹.

Exemple. Créer un étendoir de gratuité. **1.** tends un fil dans un endroit abrité et accessible au public ; **2.** suspends-y des cintres solidement ancrés ; **3.** affiche sur un panneau explicatif ou un vêtement : *prends, dépose, habille-toi, déshabille-toi, c'est gratuit !* **4.** référence le lieu sur l'annuaire des espaces de gratuité : <https://edg.nonmarchand.org>

¹ Pour info, un billet de 50 € a été glissé dans l'une des graines...